Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Concours de tir au Stand

Durant toute la journée de dimanche, notre ville a présenté un aspect inaccoutumé. Les rues, les places, les cars et les cafés étaient envahis par des pompiers venus des villes de toute la région du Nord.

C'était, pourrait-on dire, le prologue de la fête de tir qui commencera aujourd'hui pour ne se terminer que vers la fin du mois.

Ainsi que nous l'avions annoncé, il y a quelques jours, un grand concours de tir au fusil Lebel à 200 mètres avait été offert aux compagnies et subdivisions de sapeurs-pompiers des départements du Nord et du Pas-de-Calais qui n'étaient empressées de répondre à l'appel.

De toutes parts, ils étaient accourus pour prendre part au tir. On remarquait sans compter les pompiers roubaisiens, des délégations de Saint-Amand, Duisan, Raismes, Valenciennes; Fenain, Croix, Lourches, Erquinghem, Tourcoing, Baval, Avesnes, Bellincourt, Coutognes, Sauty-l'Arbret, Merville, Bapaume, Neuville-Saint-Vaast, Binche-Saint-Vaast, Montreuil-sur-Mer, Béthune, Lilers, Marly, Sus-Saint-Léger, Seclin, Arras, Solesmes, Hersin-Coupigny, etc., etc.

Le concours a commencé à huit heures du matin et a duré jusqu'à midi. Il a repris à deux heures pour se terminer à six heures.

Il y avait trois catégories que nous rappellerons sommairement :

Catégorie A. — Officiers. — Réservée à tous les officiers des compagnies de sapeurs-pompiers du Nord et du Pas-de-Calais, fusil Lebel à 200 mètres. Guidon dérivable admis. Positions facultatives réglementaires. Série gratuite et unique de 4 balles par tireur (munitions non comprises). Classement à la balle la plus près du centre. Barrage par le moindre écart.

Catégorie C. — Tir individuel au centre. — Au fusil Lebel à 200 mètres à la plus belle balle. Série gratuite et unique de 4 balles par tireur (munitions non comprises). Positions facultatives réglementaires. Classement à la balle la plus près du centre. Barrage par le moindre écart.

Catégorie B. — Délégations. — Au fusil Lebel à 200 mètres, 4 tireurs par équipe, 4 balles par tireur. Série gratuite (munitions non comprises). Classement au plus haut point obtenu par l'ensemble des séries des 4 tireurs. Barrage au plus petit nombre de points faibles.

Les résultats du concours ne sont pas encore connus et l'on prévoit que le classement sera long et laborieux. Nous les publierons aussitôt qu'ils nous auront été communiqués.

Le service des cibles, n'oublions pas de le dire, était assuré par des soldats du 43e d'infanterie, du 6e chasseurs à cheval et du 1er tringlot.

Comme toute fête qui se respecte, celle-ci était coupée par un banquet, banquet des plus intimes qui eut lieu au stand, à midi, sous la présidence de M. le chef de bataillon Botvin, président de l'Union.

LE 127e A ROUBAIX

On sait que c'est le 127e d'infanterie, ou plutôt une partie de ce régiment qui doit tenir garnison à Roubaix pendant toute la durée de la fête de tir. L'avant-garde est arrivée hier dans l'après-midi pour préparer le campement. Elle s'est dirigée vers la caserne des pompiers, boulevard Gambetta, et a aussitôt commencé ses opérations.

La grève des tissages pollet

A L'OPINION PUBLIQUE

Les ouvriers en grève des tissages Pollet adressent au public le manifeste suivant :

« Depuis près de 2 mois, nous avons du cesser le travail pour demander une augmentation de salaire ou l'amélioration des mauvaises matières qu'on nous force à travailler.

Notre patron ne veut rien accorder.

Dans un but de conciliation et devant les dires de notre patron qui soutenait que nos réclamations n'étaient point justifiées, nous lui avons, il y a quelques jours fait la proposition suivante :

« Vous soutenez M. Pollet, que les matières sont bonnes ; nous soutenons, nous, le contraire. Eh bien, nous vous offrons de reprendre le travail à l'ancien tarif, mais à une condition. Vous ferez faire une expertise et s'il est reconnu qu'avec les matières que nous travaillons, nous pouvons gagner notre journée, nous ne réclamerons plus rien. Si c'est le contraire qui se produit ; promettez-nous la gratification nécessaire pour compléter notre salaire habituel.

Cette proposition était des plus justes et des plus sensées et s'il avait été sûr de ses dires, M. Pollet n'aurait pas hésité à l'accepter.

Or, M. Pollet a refusé.

Nous lui avons alors demandé de soumettre notre cas à l'arbitrage d'une sommité industrielle quelconque de Roubaix.

M. Pollet a encore refusé.

On ne peut montrer plus de mauvaise foi. L'opinion publique jugera d'elle-même de quel côté sont les torts dans notre grève. Elle reconnaîtra que si le conflit dure, la faute en est à M. Pollet lui-même. »

LA FORTE NOCE

Procès-verbal pour ivresse manifeste a été dressé à la charge de Charles Renard, 35 ans, demeurant à Hem.

LA FOURRIERE

Samedi, le service de la fourrière a capturé six toutous en état de vagabondage et dressé une contravention.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 5 juin 1910

Naissances. — Simone Christophle, rue de l'Espérance, 3 bis. — Maurice Herla, rue Nain, 15. — Denise Dizy, rue Descartes, fort Sion, 1. — Edgard Herrinckx, rue de la Lys, cour Laverghe, 1. — Henri Sellier, boulevard de Cambrai, cour Selosse, 18.

Décès. — Jules Malfait, 6 mois, rue d'Alger, 42 cour Briet, 6. — Lucien Catrix, 1 an, rue des Sept-Ponts, fort Mazure, 17. — Marcel Debiaschop, 1 an, rue de la Brasserie, maison Thérgnien, 4. — Suzanne Descamps, 1 an, rue Magneau, 42.

LANNOY

Un auto tamponné par un car

Dimanche, vers 4 heures, l'automobile de M. le docteur Parmentier a été tamponnée, à l'extrémité de la rue de Lille, par un tramway qui revenait de Lille.

Le verre du tablier de l'auto a été brisé par le choc. Un des fragments a atteint le médecin au front, lui faisant une blessure légère.

LYS-LEZ-LANNOY

Incendie criminel

Le feu détruit une étable et trois vaches laitières périssent dans les flammes

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 7 heures et demie du matin, le feu a détruit entièrement l'étable de M. Toulemonde-Bossut, cultivateur à la « Justice ».

Ce dernier, avec l'aide d'un domestique, put sauver huit des onze bestiaux qu'elle renfermait. Les trois autres, des vaches laitières, ont péri dans les flammes.

Les pertes sont estimées à une dizaine de mille francs et couvertes par une assurance.

Cet incendie est dû à la malveillance.

HEM

LE TARAC. — Nous recevons d'un groupe de lecteurs une lettre dans laquelle ils se plaignent du manque de tabac dans les bureaux de la commune et en particulier dans le bureau du centre.

Nous apprenons en même temps que depuis quelques semaines la fraude du tabac belge est sévèrement réprimée, ce qui expliquerait la consommation plus grande du scaferlati à 40 centimes.

Priver de tabac français les fumeurs, c'est en quelque sorte les pousser à s'approvisionner en Belgique.

L'administration ferait bien d'agir afin de satisfaire les fumeurs et... le Trésor ! E. B.

LILLE

Les sanglants exploits d'un pochard

A Wazemmes, un individu ivre, se dispute avec un vacher, qu'il blesse gravement à la tête, en le frappant à coups de talons.

Les habitants de la rue d'Austerlitz ont été mis en émoi dans la matinée de dimanche, par les exploits d'un sauvage individu, que l'alcool inspirait.

Un empercheur, Noel Bonnier, 23 ans, demeurant 17, rue de Bailleul, cour Pau, 3, ayant fait de copieuses libations dans la matinée, entrait en état d'ivresse, dans le cabaret Vampmenaers, rue d'Austerlitz, 92.

A un certain moment, le pochard sortit dans la cour de l'établissement, où il rencontra un sieur Félix Verlure, 68 ans, vacher à la ferme Coquelaert, rue du Marais-de-Lomme.

Que se passa-t-il exactement ? On ne sait, l'enquête ouverte par la police n'ayant pas encore pu éclaircir cette affaire. Toujours est-il que les consommateurs se trouvant dans le cabaret, perçurent tout à coup des cris d'appel. Ils accoururent et trouvèrent le malheureux vacher, inanimé sur le sol, qu'assommait à coups de talons sur la tête, le pochard Bonnier.

On s'empressa de se porter au secours de Verlure qui perdait du sang en abondance, de nombreuses plaies à la face.

Des agents ayant été requis, arrivèrent et s'assurèrent de la personne de Bonnier, qui fut conduit au poste du 6e arrondissement, et, enfermé ensuite au violon.

M. le docteur Sonneville prévenu, vint prodiguer des soins au blessé, dont l'état est grave.

En raison de l'âge du vacher, le médecin n'a pu, quant à présent, se prononcer sur les suites des violences qu'il avaient subies et le fit transporter et admettre d'urgence à l'hôpital de la Charité.

M. Roussenac, interrogera aujourd'hui, l'agresseur et le blessé, afin de connaître les raisons qui ont poussé, le premier à frapper avec tant de violence, le malheureux sexagénaire.

Le feu rue du Palais de Justice

Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la soirée de dimanche, dans un appartement situé au 3e étage de l'immeuble portant le numéro 1 de la rue du Palais-de-Justice, et occupé par les époux B..., dont le mari exerce la profession de coiffeur.

Il était 8 heures 40 du soir, lorsque des voisins, ayant remarqué une épaisse fumée s'échappant par la fenêtre de l'appartement, donnèrent l'alarme.

Les époux B..., étant absents depuis 4 heures de l'après-midi, un voisin, M. Charles Richard, caporal-pompier, enfonça la porte du logement.

En dépit de l'épaisse fumée qui emplissait la chambre, ils réussirent à enlever des objets de literie, qui se consumaient, et à éteindre le feu avec l'aide de plusieurs seaux d'eau.

Les pompiers des postes de la Baignerie, la Hallotterie et de la Caserne Malus, accourus sur les lieux, n'eurent pas à intervenir.

Le feu, qui a occasionné pour 500 francs de dégâts environ, serait dû, paraît-il, à une lampe à pétrole laissée allumée à proximité du lit.

M. Jénot, commissaire de permanence, s'est rendu sur les lieux pour procéder à une enquête.

LE SUCRE BEGHIN

Se reconnaît à sa blancheur, à sa fonte régulière.

Lille a fêté sa Centenaire

C'est hier dimanche, ainsi que nous l'avions annoncé qu'a eu lieu, au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis, la fête organisée en l'honneur de la centenaire, Mme Borremacker-Castelle, demeurant chez ses petits nifants, les époux Deschamps, 8, place de la Nouvelle-Aventure.

En face du domicile de la centenaire étaient plantés des mâts, portant une banderolle, avec l'inscription suivante : Honneur à la centenaire — 18 mai 1810 — 18 mai 1910.

Un cortège, comprenant 6 landaus, dans lesquels savient pris place la centenaire et sa famille, a parcouru les rues du quartier, au milieu d'un concours de curieux qui stationnaient nombreux sur les trottoirs. La musique « Les Amis Réunis » de Wazemmes ouvrait la marche. Elle joua sur tout le parcours d'entraînants pas redoublés.

La centenaire, durant cette promenade, fut l'objet de la plus vive sympathie du public. Des bouquets et des compliments lui furent remis et adressés.

Les Orphéonistes Lillois, qui prêtaient leur gracieux concours à la cérémonie, furent très applaudis.

A 2 heures, un banquet intime réunissait au domicile des époux Deschamps les parents et amis de la centenaire, qui, ainsi qu'elle l'avait fait au cours de notre visite, ouvrit l'ère des chansons par une romance de son temps, qui recueillit tous les suffrages.

C'est au milieu de la gaîté et de la joie générale, que cette fête se termina, pendant que la centenaire ne cessait de remercier son nombreux des attentions assidues et désintéressées dont elle était l'objet.

Grave tamponnement rue des Postes

Une violente collision qui a occasionné de très sérieux dégâts matériels, a eu lieu rue des Postes dans la matinée de dimanche.

Vers 7 heures, une tonne de vidange attelée de deux chevaux débouchait à une allure vive de la rue Brûle-Maison et s'engageait dans la rue des Postes. Au même moment arrivait le car D 3 se dirigeant vers la gare. Le charretier n'ayant pu dégager assez vivement son véhicule, celui-ci fut pris en écharpe et tamponné par le car avec une très grande violence.

Sous le choc, l'avant du tramway fut complètement démoli, et les vitres de la cloison dégringolèrent avec un fracas épouvantable.

Par un hasard vraiment heureux, le wattmann sortit indemne de la collision.

Le tube du niveau de la tonne ayant été brisé laissa épancher sur la chaussée une partie de la... marchandise du véhicule qui embauma à tel point pendant toute la matinée les habitants du quartier que ceux-ci furent contraints et forcés de laver la chaussée à grande eau.

Le car, sérieusement avarié a dû regagner le dépôt pour réparations urgentes.

MALENCONTREUSE RENCONTRE

Un cycliste, Edouard Mouray, 17 ans, demeurant rue Turgot, 52, passait hier vers 11 heures et demie du matin rue Nationale.

Arrivé à hauteur de la rue de l'Hôpital-Militaire il fit un crochet pour se garer d'une voiture et alla se jeter sur un car H. Une chute s'en suivit dans laquelle le bicycliste se fit au genou droit une forte contusion.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine Edouard Mouray a été reconduit à son domicile.

UN SINGULIER CORTEGE A WAZEMMES

La profession de marchand de parapluies est plus libérale que l'on pourrait le croire. Eugène Dernoncourt, 60 ans, demeurant rue de Bailleul, qui l'exerce, n'est pas absorbé à ce point par ses affaires qu'il ne peut courir les cabarets.

Ayant bu hier plus que de raison, le marchand déambulait péniblement vers 2 heures du soir, rue de Juliers, portant sur le dos un ballot de vieux parapluies et d'ombrelles.

Fatigué, il s'était affalé sur la chaussée et se disposait à prendre un repos bien gagné.

Deux agents étant intervenus offrirent galamment au pochard le bas-flanc du violon pour cuver son vin.

Une bande de gamins qui formait attroupement autour de Dernoncourt s'emparèrent chacun d'un parapluie ou d'une ombrelle et les ayant ouverts, conduisirent le pochard jusqu'au poste du 6e arrondissement.

Ce cortège bizarre a fortement réjoui les habitants de la rue de Juliers qui se souviendront longtemps de l'odyssée du marchand de parapluies.

LA FUITE D'UN PORTE-MONNAIE

Une ménagère, Mme veuve Delcourt, demeurant 55, rue du Faubourg de Roubaix, s'était rendue dans la matinée de dimanche au marché de la place Madeleine Caulier.

Lorsqu'elle voulut, pour solder ses achats, prendre son portemonnaie renfermant 8 fr., la ménagère ne pas peu surprise de constater qu'il était disparu.

La police avisée a ouvert une enquête.

UN BAMBIN DANS UN FOSSE

Un groupe de bambins prenaient leurs ébats hier, vers 6 heures 1/2 du soir dans les fortifications de la proximité de la porte de Béthune, lorsque soudain, par suite d'un faux mouvement l'un d'eux, le jeune Monfranc, âgé de 7 ans, tomba dans un cours d'eau passant à cet endroit.

L'infortuné bambin barbotait dans l'eau et se serait infailliblement noyé sans l'opportune arrivée de M. H. François, wattman, qui, revenant de Loos, conduisant un tramway, avait stoppé en entendant les cris des enfants.

Le jeune Monfranc fut transporté dans une maison voisine, et, après avoir reçu quelques soins, fut ensuite reconduit à son domicile, rue Mazagram, cité Rubens, 8.

PAUVRES VIEUX !

Un pensionnaire de l'Hospice Général, M. Gustave Stubbe, 72 ans, en passant hier rue des Jardins, a fait une chute et s'est brisé le fémur de la cuisse droite.

Après avoir reçu des soins, le blessé a été reconduit en voiture à l'Hospice Général.

RENVERSEE PAR UN CYCLISTE

Une fillette, Jeanne Duriez, 12 ans, 17, rue des Bouchers, jouait hier dans la rue, près de son domicile, lorsqu'un cycliste, M. Lecoche, demeurant même rue, la renversa.

Dans sa chute la fillette fut fortement contusionnée aux reins et aux jambes.

La police avisée a ouvert une enquête.

CELINE FUT TROP CONFIANTE !

Une bruxelloise, Céline B..., 30 ans, quittait dernièrement son mari, pour aller cohabiter avec l'élu de son coeur, un certain Emile V..., au numéro 44 de la rue du Plat.

A sa grande stupéfaction, l'énamourée Céline s'aperçut hier que son ami avait disparu, emportant avec lui une somme de 180 francs, qui appartenait à sa maîtresse.

Indignée d'une pareille indélicatesse, Céline est allée conter ses déstiusions à la police qui recherche le peu galant Emile.

LES PAROISSIENS DE ST-JOSEPH PROCESSIONNENT MALGRE L'ARRETE MUNICIPAL

A 11 heures 1/2 du matin, hier, un groupe d'une soixantaine de personnes, formant un cortège, est sorti sur le boulevard Victor Hugo, et, ayant avoué parcouru cinquante mètres, rentra dans l'église Saint-Joseph, rue Gantois.

Pendant que des assistants tenaient des cierges, d'autres portaient avec componction un dais sous lequel un curé se tenait à l'ombre.

La police qui a dû avoir connaissance de cette sortie, a-t-elle appliqué aux organisateurs la contravention d'usage pour infraction à un arrêté municipal concernant les processions?

NOS SOCIETES VICTORIEUSES

La Société Lyrique de Fives-Saint-Maurice, qui participait hier au concours de Chauny, a remporté les prix suivants :

Lecture à vue : 2e prix.

Exécution : 1er prix.

La Lyrique de Fives-Saint-Maurice a obtenu en outre un 1er prix d'honneur ascendant.

Toutes nos félicitations.

ÇA COUPE, DU VERRE

Un journalier, M. Henri Delobel, demeurant 29, rue de la Vignette, se trouvait chez lui hier matin, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba dans une vitre qui fut réduite en miettes.

Dans sa chute, M. Delobel, qui dut recevoir des soins immédiats d'un pharmacien, se fit en outre une forte coupure à la main droite.

LE CONTRE-COUP DE LA SECOUSSE

M. Henri Fricq, 25 ans, zingueur, demeurant 92, rue Saint-Sauveur, passait hier matin vers six heures et demie rue de Tournai, lorsque tout à coup il reçut à l'épaule gauche un formidable coup de tampon.

Une voiture qui venait de se rencontrer inopinément avec un tramway G, qui l'avait dédaigneusement rejetée loin de lui, était la cause de cette fort peu agréable surprise.

M. Fricq, qui a été fortement contusionné à l'épaule a pu cependant regagner seul son domicile.

EST-IL ENRAGE ?

Hier soir, vers six heures, M. Alfred Rose, demeurant 97, rue de Fives, passait rue de Tournai, tenant par la main son petit garçon, âgé de 3 ans.

A un certain moment, ils croisèrent M. Crinon, demeurant 19, rue de Poids, lequel tenait en laisse un toutou de fort méchante humeur. Soudain, sans aucun provocation, l'animal s'élança sur le garçonnet et, cruellement, le mordit au mollet.

M. Crinon a été invité à faire examiner son chien par la police. Si celui-ci était reconnu enragé, son compte serait bon.

RHUMATISMES

La goutte et toutes les maladies arthritiques sont guéries rapidement par le **TRAITEMENT DU CHARTREUX**, le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. Demandez à M. Malavant, 19, rue des Deux-Ponts, à Paris, la brochure explicative gratuite et franco, vous vous guérirez vous-mêmes.

Prix du Traitement du Chartreux : 2 fr. ; et franco, 10 francs.

Dépôts : à LILLE, Helbecque, pharmacien, 64, rue Léon-Gambetta ; Danjou, pharmacien, rue de Béthune ; Guermonprez, pharmacien, 28, rue Lepelletier. — A ROUBAIX, Pharm. Deroubaix, 108, rue de Lannoy.

(Voir en 6e page.)

ARRONDISSEMENT DE LILLE

WANNEHAIN

Encore la fraude en auto

La douane saisit onze cents kilos de tabac

Pendant la nuit de vendredi à samedi, deux douaniers, Paul Tray et Alcide Demeulin, se trouvaient en service d'embuscade près du bureau de Wannehain, quand, tout à coup, leur attention fut attirée par le ronflement du moteur d'une automobile.

Lorsque l'automobile fut arrivé en proximité du bureau des douanes, le sous-brigadier Tray fit les sommations d'usage. La voiture continua sa marche.

Le douanier tira plusieurs coups de feu en l'air et la poursuite commença.

Des douaniers du poste enfourchèrent des bicyclettes et se lancèrent à la poursuite de l'automobile.

La voiture chargée de contrebande traversa le village. Arrivé près de la ferme de la « Bleuse-Vache », le chauffeur trouva la route barrée par un autre groupe de douaniers, car en prenant une route différente à la sortie du village, le mécanicien sans s'en apercevoir, s'était dirigé à nouveau vers la Belgique.

Les douaniers avertis par les coups de feu que leurs collègues ne cessaient de tirer pendant la poursuite, avaient placé au milieu de la route des machines aratoires.

Se voyant pris, le chauffeur sauta de la voiture, et, braquant son revolver dans la direction des douaniers, prit la fuite à travers une pâture et regagna la frontière.

On découvrit alors dans le véhicule : 20 grands sacs contenant chacun 55 kilos de tabac de Moravie d'une valeur de 13,750 francs.

Quant à l'automobile, c'est une forte limousine à quatre cylindres d'une force de 40 chevaux environ.

Elle peut être évaluée à une dizaine de mille francs.

Je ne fume que le NIL

Valenciennes

LES FETES DE LUNDI

Fêtes du FAUBOURG DE CAMBRAI :

Jeu de balle à 8 heures. — Course aux oeufs à 11 heures. — Course à pied à 2 heures. — Concours de fumeurs à 3 heures. — Mât de cocagne à 4 heures. — Concours de mineurs à 5 heures. — Concours de chant à 7 heures. — Grand bal, à 8 heures et demie, près l'octroi.

A LA BRIQUETTE. — Jeux de balle, de fléchettes, billon, quilles, piquet, etc.

A 8 heures grand bal.

A FRESNES-TRIEU. TRITH, ducasse.

NOTRE VENTRE

41 boufs, 3 vaches, 7 taureaux, 89 moutons, 53 veaux, 82 porcs ont été abattus la semaine dernière.

A L'INSTRUCTION

La servante Monié Fernande, inculpée de vol à Wallers, et Boy Marie, inculpée d'avortement à Hergnies, ont été interrogées par M. Gobert, juge d'instruction.

SPORT DANGEREUX

Le jeune Godart, 15 ans, qui passait en bicyclette boulevard Carpeaux, a été renversé par des cyclistes inconnus.

Sa machine fut brisée et lui quelque peu éraltigné.

Il a porté plainte.

« L'OUVRIERE »

Le comité de la société de gymnastique « l'Ouvrière » informe les membres honoraires et parents des gymnastes que la société au grand complet, (adultes, pupilles et fillettes) participera au concours international de gymnastique de Lille, les dimanche 26 et lundi 27 juin prochains.

Le départ aura lieu : pour les adultes et les pupilles, le dimanche 26 à 5 h. 37 du matin ; pour les fillettes, à neuf heures du matin. — Le retour sera facultatif (dimanche ou lundi).

Pour les membres honoraires et les parents des gymnastes, le prix du voyage (chemin de fer et dîner du dimanche) est de 4 francs ; pour les autres personnes : 5 francs.

Une visite des locaux de la Coopérative « L'Union de Lille » et une importante promenade à travers la capitale des Flandres, agrémenteront ce voyage intéressant.

Les adhésions seront reçues jusqu'au dimanche 19 juin, dernier délai.

La Société prendra part, à Lille, aux concours suivants :

Adultes. — Concours de sections, Mouvements spéciaux, et Pyramides avec engins.

Pupilles. — Concours de sections, et Individuel.

Fillettes. — Concours de sections et concours de ballets.

La rentrée à Valenciennes aura lieu le lundi, à 6 heures du soir.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BRUAY-SUR-ESCAUT

DEUX COUPS DE REVOLVER SUR UN DOUANIER

Hier dimanche, vers 3 heures et demie du matin, le sous-brigadier des douanes Moreau, et le préposé Andrieux, en embuscade au Marais Foucard, virent passer un homme porteur d'un ballot.

Ils crurent avoir affaire à un contrebandier et s'élancèrent à sa poursuite.

L'homme, contrebandier ou braconnier, sur le point d'être atteint, tira deux coups de revolver sur le douanier Andrieux, qui fut blessé à l'épaule droite et à la tête.

M. Moreau se porta à son secours. Pendant ce temps, le meurtrier disparut.

Une enquête est ouverte.

Les blessures d'Andrieux sont assez graves.

MORT D'UN ZEMENT

Nous avons relaté, il y a quelques semaines, la tentative de meurtre dont le docteur Schultz fut victime de la part d'un client, le brasseur Dorchis.

Celui-ci fut, non sans peine, arrêté et interné à l'asile de Lommelet.

Il y est décédé, et le corps a été ramené à Bruay, où aur alieu l'inhumation.

ENQUETE. — Le maire informe les intéressés que le projet de budget pour 1910 du Syndicat de desséchement des marais de l'Epaix et de Bruay, est soumis à l'enquête, durant un délai de 15 jours, qui expirera le 14 juin prochain.

Les documents formant le dossier seront mis gratuitement à la disposition des personnes qui désireraient en obtenir communication.

FRESNES

TOMBEE D'UNE ECHELLE. — Avant-hier vers 7 heures du soir, Mme Lebrun Léonard, âgée de 61 ans environ, demeurant rue Jacques Renard, au Trieu, était montée sur une échelle pour arranger sa garde-robe, lorsque tout à coup le pied de l'échelle glissa et Mme Lebrun s'abattit sur le pavé.

Dans sa chute la victime se déboîta le bras droit.

VIEUX-CONDE

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Aux ateliers de chaussures Peltier, Lehon Arthur, cordonnier, 35 ans, a été piqué au pouce droit.

— Fosse Vieux-Condé, Helfrich Charles, 14 ans et demi, freinteur, a eu l'extrémité de l'annulaire droit écrasée par le contrepoids.

— Usine Dervaux : Marin Albert, 25 ans, ajusteur, chûte de l'arbre d'une machine sur le pied droit qui fut contusionné.

— Fosse Vieux-Condé, Danguin François, en engageant une berline dans la cage mobile a eu le bras droit serré entre la barrière et la cage.

— Fosse Vieux-Condé, Rivière Alfred, 29 ans, raucheur, en préparant l'emplacement d'un bois de soutènement, a reçu à la figure un caillou détaché du toit.

— Capillon Léonard, 14 ans et demi, décaleur, a été écrasé sous les roues d'une berline d'un train en mouvement.

— Scierie mécanique Surmont Fauveau. Sablen Arthur, 52 ans, en levant la madrier est tombé à la renverse et s'est contusionné l'épaule gauche.

— Fosse Vieux-Condé, Bruniau Augustin, 21 ans, hercheur, s'est coupé au pouce gauche en façonnant un bois.

— Chony Auguste, hercheur, 22 ans, a eu l'omoplate gauche contusionnée par un caillou détaché du toit.

— Rivage de la dite Fosse Dansence François, 20 ans, ouvrier poseur, a été contusionné à la main droite en travaillant à la réparation de la voie.

— Ateliers Housez, Merlin Léon 19 ans et demi, tourneur, a eu le bras droit pressé entre la pièce qu'il tournait et le chariot du tour.

— Criblage de la fosse Vieux-Condé, Caucheteux Octave, 37 ans, charpentier, en posant du plancher s'est contusionné au genou gauche.

— Raffinerie de France, Murez Georges, 20 ans, turbineur, a été contusionné au côté gauche par l'extrémité d'une courroie rompue.

ETAT-CIVIL de VIEUX-CONDE. — *Naissances.* — Arménie-Gilberte-Luce, ru eVictor Hugo. — Balens Emilienne-eanne, rue Nationale. — Paul Marcelle-Jean-Baptiste, rue du Jard. — Gerain Emilienne-Jeanne, rue du Jard.

Promesses de mariages. — Machuelle Joseph-André, ouvrier mineur à Vieux-Condé, et Duweiz Yvonne-Henriette, sans profession à Condé-sur-Escaut. — Signet Adelin-Camille, comptable à Vieux-Condé, et Choquet Flore-Thérèse-Marie-Catherine, sans profession à Vieux-Condé. — Michel, menuisier à Vieux-Condé, et Allard Angélina, sans profession à Condé-sur-Escaut.

Décès. — Dussart Joseph, 85 ans 10 mois, retraité des mines, chemin à Cailloux. — Romond Nelly, 52 ans, sans profession, place Jeanne d'Arc. — Hotton Victor, 1 an, rue Nationale. — Dahier Honorine, 71 ans 1/2, avenue Kléber. — Descouvemond Léon-Frédéric, 69 ans, retraité des mines, avenue de la Liberté. — Corroyer Gustave-André 17 mois, cité Dervaux. — Mercier Augustin, 67 ans, retraité des mines, chemin du Sénéchal. — Leclercq Elie, 4 ans 3 mois, ancien forgeron, rue Nationale. — Lereuse Charles-Joseph, 77 ans, retraité des mines, rue d'Hergnies.

RAISMES

LA « BELLE AMOUR ». — Au cours d'une violente discussion avec son mari, la femme Dandrieux aurait reçu de celui-ci des coups multiples. On craindrait même une fracture.

La gendarmerie enquête

THIANT

DEMENAGEMENT. — Dans un estaminet inoccupé appartenant à la veuve Méresse, on a dérobé des mesures en étain, des tuyaux de pompe, le tout valant 70 francs.

La gendarmerie informe.

TRITH-SAINT-LEGER

ETAT-CIVIL DE TRITH-SAINT-LEGER. — *Naissances.* — Vanderplas Charles, écluse de Trith. — Coquelet Albert, quai Sirot. — Constant Sonia, Le Fort. — Gosseun Alphonsine, rue Saint-Léger. — Dorigny Georges, rue Saint-Léger. — Clément Simone, place de la République. — Sarlet Yvonne, Le Poirier. — Bechem Prudent rue St-Léger. — Deudon Roger, rue de la Gare. — Richard Paul, rue de la Fontaine. — Moniez Jeannie, Le Poirier. — Dumaret Augusta rue St-Léger. — Richard Marcel, rue de la Fontaine. — Pepoe Benjamin, Le Poirier.

Publications de mariages. — Tiebaux Henri, de Trith et Vanhover Antoinette, de Rumaro. — Locoche Louis, de Trith et Laurette Augustine, de Mainz. — Tailleur Donatien et Gillin Eugénie veuve Carrier, de Trith.

Mariage. — Locoche Louis et Laurette Augustine.

Décès. — Lamblin Clément 10 mois, coron Domise. — Carpentier Félicien, 54 ans, contremaître, époux de Cécile Denebourg. — Le Poirier. — Rusin Marcel, 9 ans, quai Sirot. — Dumart, mort-né, rue Saint-Leger.

Douai

UNE AFFAIRE DE MOEURS

La police enquête au sujet d'une nouvelle affaire de mœurs qui semble assez grave et se serait produite tout récemment. En la racontant aujourd'hui, nous risquerions d'annihiler les recherches entreprises

Attendons donc: il y a d'ailleurs des chances pour que nous n'ayons as longtemps à attendre.

VOL A LA GARE

On a dressé procès-verbal à Etienne Lefranc, 42 ans, journalier, qui s'est approprié quelques objets dans les dépendances de la gare.

LE SOUS-OFFICIER DU 15e EST RETROUVE

Nous relations, ces derniers jours, la disparition d'un sous-officier du 15e d'artillerie, au camp de Fontainebleau. Samedi, ce sous-officier a été retrouvé dans une ville voisine du camp.

L'affaire reste toujours mystérieuse, mais nous pourrons incessamment la tirer au clair.

ENTRE CYCLE ET VOITURE

Une collision s'est produite à l'angle de la place d'Armes et de la rue de la Mairie, entre la voiture de M. Poteau, directeur des services commerciaux de la Compagnie des mines d'Aniche, et un porteur de dépêches, monté sur une bicyclette, M. César Bonjela, 16 ans. La fourche du vélo a été cassée.

LES BILLONNEUX

Les commissaires du jeu de billon, réunis au Café Delporte, rue de la Mairie ont ainsi organisé leur commission : président, M. Alligard, Trésorier, M. Balligand, Secrétaire, M. Bassez. Un commissaire des fêtes publiques offrira une médaille pour le concours de Gayant.

LE MEILLEUR APÉRITIF
Le quart
VICHY-CÉLESTINS
DANS TOUS LES CAFÉS

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

RACHES

UN DERAILLEMENT EN GARE

La rupture d'un coussinet ayant produit un écartement des rails, le train de voyageurs 2714, qui quitte Douai à 6 h. 04 du matin pour Orchies, a déraillé hier matin, à 6 h. 30, à l'entrée de la gare de Raches.

Le tender, le fourgon qui suivait et un wagon sont sortis des rails et ont versé sur la voie, l'obstruant.

On a envoyé de Douai et d'Orchies des trains pour procéder au transbordement des voyageurs et des bagages. La voie a été déblayée par une équipe d'ouvriers de la gare de Douai, sous la direction de M. Barret, inspecteur. La circulation a été rétablie à midi. M. Courtois, commissaire de surveillance à la gare de Douai, procède à une enquête.

FENAIN

ACTE DE COURAGE. — Notre correspondant Macarez était en train de faire sa tournée, quand arrivé au bord de la commune d'Ecre, il vit une femme qui tombait dans le fossé, longeant la route.

Macarez, n'écoutant que son courage, se jeta immédiatement au secours de la malheureuse qui, sans lui, aurait certainement péri.

Nos félicitations à notre ami qui n'en est pas à son premier sauvetage. En effet, dernièrement encore, au péril de sa vie, il maîtrisait l'attelage de M. Jonas, négociant, qui s'était emballé et qui aurait pu causer de graves accidents, car c'était au moment de la sortie de l'école. Macarez est déjà titulaire d'une mention honorable. Nous espérons que cette fois, il a bien mérité la médaille.

ANICHE

ETAT-CIVIL D'ANICHE. — *Naissances.* — Eve Catherine, fille de Hubert, et de Durant Berthe, rue Carnot. — Waxin David, fils de Abraham et de Sautier Eugénie, boulevard National. — Berlaux Orlande-Emmanuella-Laurenza, fille de Laurenza Berlaux, rue Lemaire. — Doviller Joseph, fils de Palmyre, quartier Sainte-Catherine. — Demoncourt André-Alexandre-Eugène, fils de Alexandre et de Gabet Odette, rue de la Mairie.

Publications de mariages. — Guillemot Jules, charcutier à Aniche, et Méresse Marguerite, sans profession à Aniche. — Jardin Victor, gobeletier à Paris, et Bougamont Louise, sans profession à Aniche.

Mariage. — Mariage Augustin, mineur à Vicq, et Villain Evangéline, sans profession à Aniche.

SOMAIN

ACCIDENT DE VELO. — Lucien Defossé, 12 ans, passant à vélo sur la route de Marchiennes, a renversé Mme Germain Lancelle, 79 ans. Cette personne a été blessée à la main gauche.

UNE PLAINTE. — Mme Cheminay, née Marthe Marchand, 20 ans, ménagère, a porté plainte contre son mari qui l'aurait frappée.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

CONSEIL DES PRUD'HOMMES. — Les listes des électeurs du Conseil des Prud'hommes des communes des deux cantons d'Arras (patrons, employés et ouvriers) sont déposées à la mairie et au secrétariat du Conseil des Prud'hommes, où les intéressés pourront en prendre connaissance et formuler leurs réclamations, s'il y a lieu, devant M. le juge de paix pendant le délai de quinzaine à partir d'aujourd'hui lundi 6 juin.

LE RENFLOUEMENT DU « PLUVIOSE ». — 150 gendarmes du Pas-de-Calais, dont 8 d'Arras sont partis à Calais pour assurer le service d'ordre lors du renflouement du *Pluviose*.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un employé de la Compagnie du Nord, M. Paul Pavy, 29 ans, demeurant à Saint-Sauveur, a glissé en marchant sur une pierre et s'est fait une entorse qui l'obligera à chômer pendant dix jours.

— M. Paul Houlier, 38 ans, demeurant à Achicourt, employé chez M. Bellier, a été blessé à l'oeil droit par une paille de fer.

ECHOS D'UN CRIME. — Victor Mazuy, 20 ans, originaire de Montigny-en-Gohelle, l'un des cinq individus inculpés dans l'assassinat de Jules Noël, dont le cadavre fut découvert dans le puits communal de Drocourt, a été mis en liberté provisoire samedi matin.

MARCHE AUX BESTIAUX D'ARRAS du samedi 4 juin. — Cours soutenus sur toutes les sortes, bien que les transactions soient peu actives. Cela tient à ce que les marchands ne veulent pas vendre à perte en ce qui concerne les laitières

On avait amené environ 950 vaches, génisses et taureaux.

La bonne et forte laitière à terme ou fraîche vêlée s'est vendue de 520 à 600 fr. La Boul